

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
21/06/2017

Dossier complet le :  
06/07/2017

N° d'enregistrement :  
F01117P0134

### 1. Intitulé du projet

Régularisation de l'autorisation d'exploiter l'ICPE de la société EFMT à Corneilles-en-Parisis (95)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EFMT

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Serge de LANGSDORF, Président

RCS / SIRET

3 0 1 | 8 5 2 | 4 8 9 | 0 0 0 3 0

Forme juridique SAS

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1° a) Autres ICPE soumises à autorisation	<p>Rubriques ICPE à autorisation concernées :</p> <p>4802-1a : Gaz à effet de serre fluorés (fabrication) : A – 1</p> <p>2718-1 : Installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux (bouteilles de gaz à effet de serre avant envoi en destruction) : A – 2</p> <p>2790-2 : Installation de traitement de déchets dangereux (bouteilles de gaz à effet de serre pour recyclage) : A – 2</p>

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Régularisation de la situation administrative de la société EFMT qui exploite aujourd'hui sous le régime de la Déclaration une ICPE en réalité soumise à Autorisation

#### **4.2 Objectifs du projet**

Régularisation de la situation administrative de la société EFMT qui exploite aujourd'hui sous le régime de la Déclaration une ICPE en réalité soumise à Autorisation

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Sans objet

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Assemblage, maintenance et démantèlement de systèmes d'extinction automatique d'incendie à gaz.

Les gaz utilisés sont des hydrocarbures halogénés faisant partie des gaz à effet de serre visés par le Protocole de Kyoto et par le Règlement (UE) n°517/2014 du 16 avril 2014 relatif aux gaz à effet de serre fluorés.

L'activité comprend donc des opérations de stockage, remplissage, récupération et recyclage de ces gaz, ainsi que des opérations de regroupement avant envoi en destruction, visées par la Nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

L'impact principal de l'activité est la libération de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure de demande d'autorisation d'exploiter une ICPE

Mise en demeure de déposer le dossier au plus tard au 1er septembre 2017 (Cf. courriers joints)

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie de l'installation :	4004 m <sup>2</sup>
- dont superficie du bâtiment :	1339 m <sup>2</sup>
Volumes annuels recyclés :	
- HFC227ea :	16 tonnes
- HFC23 :	1,6 tonnes
- Halon (pour usages critiques) :	1,1 tonnes
Volumes annuels envoyés en destruction :	
- Tous gaz :	4,5 tonnes

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

EFMT  
5, chemin du Bas des Indes  
ZAC des Bois Rochefort  
95240 CORMEILLES EN PARISIS  
Parcelles cadastrales n°738 et 722  
de la section AN, feuille 000 AN 01

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 02°20'20"0 Lat. 48°9'51"6

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "  
Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :  
Sans objet

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

Sans objet

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche (ZNIEFF de type II) se situe à 3,5 km du site (Forêt de SAINT GERMAIN EN LAYE)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement - Territoire de la Communauté d'Agglomération Le Parisis, approuvé le 7 avril 2015
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche est l'Oratoire du Val-Notre-Dame, situé à 1,75 km du site, rue Alphonse Cornaille à Bezons.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques Naturels - Carrières souterraines, dissolution du gypse - Approuvé le 30 janvier 2015. Le site EFMT n'est pas concerné par le périmètre du PPRN  Aucun PPRT n'est établi sur la commune de Corneilles-en-Parisis
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZAC des Bois Rochefort, dans laquelle est située le site, a fait l'objet d'un diagnostic environnemental préalable à l'implantation d'entreprises en novembre 2007. L'étude conclut que : "Les valeurs mesurées pour les métaux [...] ne sont pas négligeables, mais qu'elles s'inscrivent dans des plages de valeurs généralement mesurées sur les sols en place (fond géochimique)" et que "Concernant les HCT et les HAP, les concentrations sont proches ou sous les seuils de détection du laboratoire".
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe à environ 2 km de la Seine. La nappe phréatique se situe à une profondeur d'environ 8 à 10 m.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche (hippodrôme de Maisons Lafitte) se situe à 2,5 km du site.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche (hippodrôme de Maisons Lafitte) se situe à 2,5 km du site.

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site prélève en moyenne 420 m <sup>3</sup> d'eau par an pour un usage sanitaire, et 10 m <sup>3</sup> d'eau par an pour la réalisation des contrôles périodiques (épreuves hydrauliques) de ses bouteilles de gaz. L'eau provient du réseau d'adduction d'eau potable auquel est relié le site.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière, énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe dans la ZAC des Bois Rochefort à Corneilles en Parisis et respecte le PLU en vigueur sur la zone.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe à 800 m de 6 ICPE soumises à autorisation : ARGEVAL rubrique 2910-A1 (combustion) NOVERGIE rubriques 3520 et 2771 (incinération de déchets) RERO rubrique 2221 (préparation de produits alimentaires) RICHARD ANDRE rubrique 2565 (traitement de surfaces) STEG rubrique 2565 (traitement de surfaces) CARREFOUR rubrique 1434 (dépôt pétrolier) Aucune canalisation TMD n'est située à moins de 2 km du site.
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ville de Corneilles-en-Parisis est couverte par un PPRN approuvé le 30/01/2015 pour les carrières souterraines et la dissolution du gypse, cependant le site EFMT n'est pas concerné par le périmètre du PPRN.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	2 ERP de 1ère catégorie sont situés à 125 m (CASTORAMA) et 250 m (JARDILAND XXL) du site.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Véhicules du personnel : 11 véhicules / jour en moyenne sur l'année  Véhicules pour la livraison / enlèvement de marchandises (VL/PL) : 4 véhicules / jour en moyenne sur l'année
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'étude bruit réalisée en 2017 n'a révélé aucune nuisance sonore produite par le site.

<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>COV : Rejet max estimé : 271 kg/an 100% canalisé - flux horaire moyen 0,4 kg/h - Concentration : 22 mg/m3</p> <p>Gaz à effet de serre : Rejet max estimé : 5% de la quantité de gaz recyclée, soit environ 4 150 tonnes d'équivalent CO2 / an</p>
<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'eau potable consommée pour les besoins du site est rejetée dans le réseau des eaux usées de la commune.</p> <p>Les eaux pluviales sont rejetées dans le réseau eaux pluviales de la commune.</p>
<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Non dangereux : DIB : &lt; 1 100 L / Sem Déchets métalliques : 80t/an acier + 2t/an autres métaux Inertes : Sans objet Dangereux : Emballages souillés + résidus de produits (peinture) : 1,5t/an Huiles usagées : 300 L/an HFC et CFC : de 1 à 7t/an (selon demandes clients)</p>

**Emissions**

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment a été construit en 2010 et respecte la charte environnemental et paysagère de la ZAC des Bois Rochefort. (Façades à majorité de bois, surface en herbe minimale, plantations décoratives entretenues, ...)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe dans la ZAC des Bois Rochefort à Corneilles en Parisis et respecte le PLU en vigueur sur la zone.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

Sans objet

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Description jointe en annexe 14

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'impact principal du projet concerne la libération de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, activité qui est encadrée depuis plus de 15 ans par un référentiel professionnel incendie (certification CNPP APSAD sur référentiel IF13), et audité chaque année par un organisme extérieur tierce partie. Les pertes de gaz sont donc réduites au maximum et améliorées chaque année en fonction des meilleures techniques disponibles, sur un process malgré tout très simple (séparation physique de 2 phases).

De plus, l'impact de l'activité d'EFMT est extrêmement faible en comparaison avec les industries qui l'entourent dans un rayon de moins d'un km (incinération de déchets notamment)

C'est pour ces raisons que nous estimons que notre dossier devrait être dispensé d'évaluation environnementale.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Courriers relatifs à la mise en demeure de procéder à la régularisation administrative du site
Annexe 7 (§5 du formulaire) : Liste et emplacement des monuments historiques autour du site
Annexe 8 (§5 du formulaire) : Plan de zonage du PPRN
Annexe 9 (§5 du formulaire) : Diagnostic environnemental du site de 2008
Annexe 10 (§5 du formulaire) : Liste et emplacement des sites inscrits ou classés autour du site
Annexe 11 (§6 du formulaire) : Liste et emplacement des ICPE autour du site
Annexe 12 (§6 du formulaire) : Liste et emplacement des canalisations TMD autour du site
Annexe 13 (§6 du formulaire) : Evaluation des rejets dans l'air de l'installation
Annexe 14 (§6.4 du formulaire) : Mesures destinées à éviter ou à réduire les effets notables du site sur son environnement ou la santé humaine

## 9. Engagement et signature

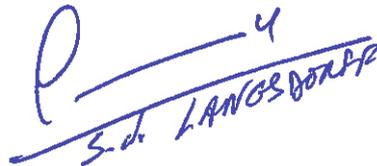
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Cormeilles en Parisis

le,

19 Juin 2017

Signature

  
S. de LANGES BOUAFI

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

**EFMT Sas**

ZAC des Bois Rochefort

5, Chemin du Bas des Indes

95240 CORMEILLES EN PARISIS / FRANCE

Tél : 33(0)1 30 10 17 00 - Fax : 33 (0) 1 30 10 08 83

Siret : 301 852 489 00030 - APE : 2562 B

[efmt@efmt.fr](mailto:efmt@efmt.fr) - [www.efmt.fr](http://www.efmt.fr)

Echelle : 1/25 000e



## Photographies de l'installation (Aout 2011)



**E.F.M.T. Sas**

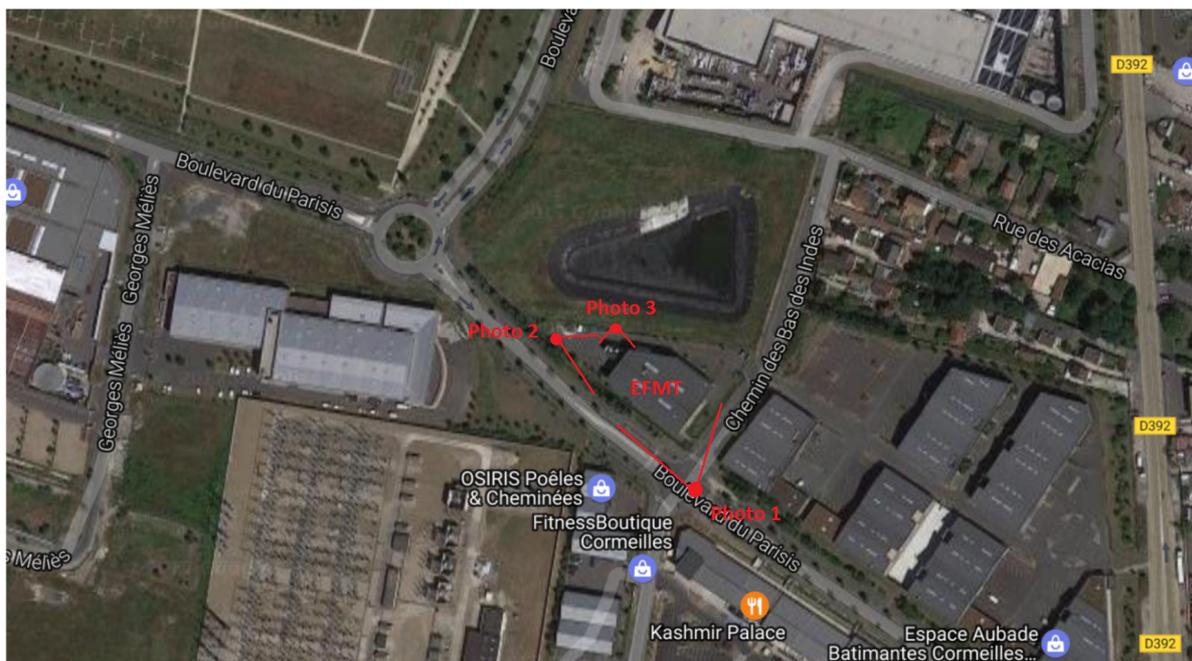
Etudes et Fabrications de Matériels Techniques  
ZAC des Bois de Rochefort / 5, chemin du Bas des Indes

95240 CORMEILLES EN PARISIS

Tél. : 33 (0)1.30.10.17.00. / Fax : 33 (0)1.30.10.08.83

Http: [www.efmt.fr](http://www.efmt.fr) / Email: [efmt@efmt.fr](mailto:efmt@efmt.fr)

Bâtiment achevé en 2009, respectant la charte environnementale et paysagère de la ZAC des Bois Rochefort  
Début d'exploitation EFMT : février 2010



**Fig. 1 :** Emplacement des prises de vues



**Photo 1 :** Entrée du personnel



**Photo 2** : Entrée de l'atelier et quai de chargement



**Photo 3** : Stockage des gaz



ECH :1 / 500 ème

17 septembre 2008

PLAN MASSE

TABLEAU DE SURFACE

TERRAIN	4 004 m <sup>2</sup>
BATIMENT	1 578 m <sup>2</sup> SHON
ESPACES VERTS	1 355 m <sup>2</sup>
VOIRIES	1 310 m <sup>2</sup>

STATIONNEMENT 22 PLACES

SERPIB DEVELOPMENT HOLDING

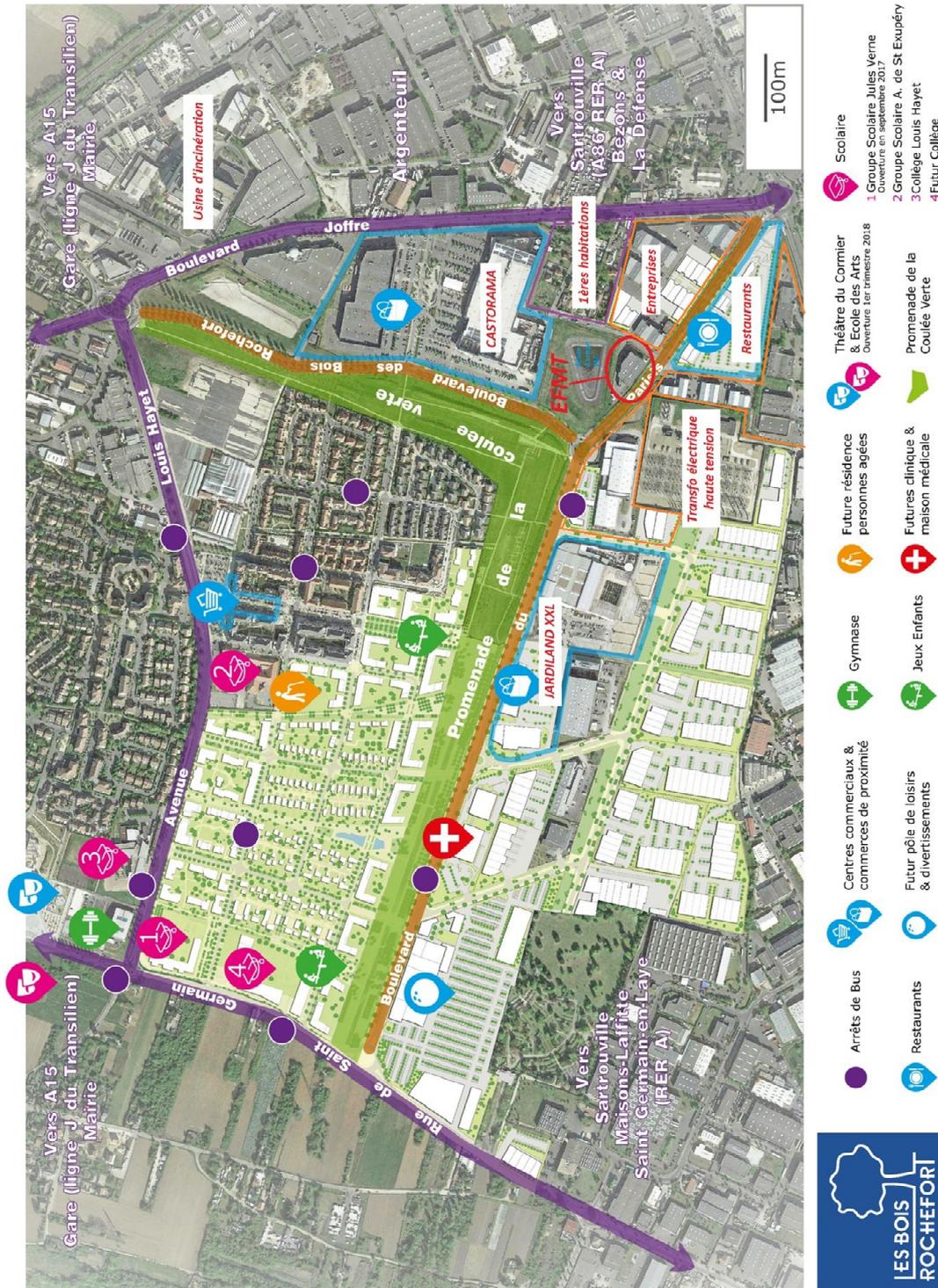


# Abords de l'installation (2016)



**E.F.M.T. Sas**

Etudes et Fabrications de Matériels Techniques  
 ZAC des Bois de Rochefort / 5, chemin du Bas des Indes  
 95240 CORMEILLES EN PARISIS  
 Tél. : 33 (0)1.30.10.17.00. / Fax : 33 (0)1.30.10.08.83  
 Http : [www.efmt.fr](http://www.efmt.fr) / Email : [efmt@efmt.fr](mailto:efmt@efmt.fr)



aller au contenu | aller à la recherche

# SIGES Seine-Normandie

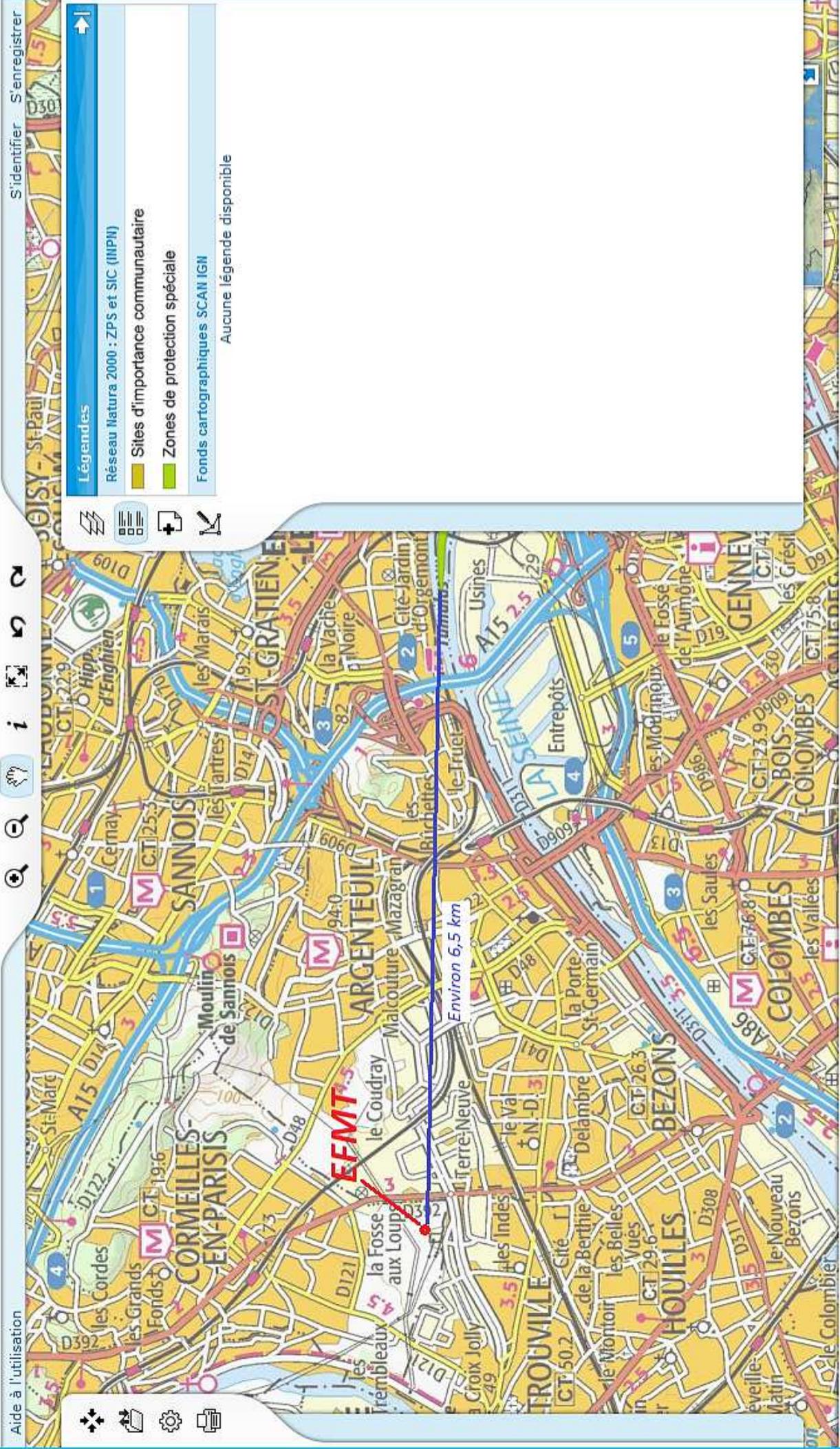
Système d'information pour la gestion des eaux souterraines en Seine-Normandie

Espace cartographique Consultation des données Actualités Sites web Contact

Rechercher :

Sélectionner un territoire : ▼

- Accueil
- Territoires
- Géologie
- Hydrogéologie
- Quantité
- Qualité
- Vulnérabilité
- Usage/pression
- Législation



Aide à l'utilisation

S'identifier S'enregistrer

**Légendes**

Réseau Natura 2000 : ZPS et SIC (INPN)

- Sites d'importance communautaire
- Zones de protection spéciale

Fonds cartographiques SCAN IGM

Aucune légende disponible

SRS : Lambert 93 X : 639836.83 Y : 6874544.78

Échelle : 1 / 50 000

0 2,25 km